

N° 106/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 3 novembre 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 novembre

Objet de la délibération :

Nautiloue : Nouveaux tarifs

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	7
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	9
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le treize novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Yves
- Procuration** GAMELON à Claude CURIE, Sébastien LAITHIER à Isabelle GUILLAME, Jacques MAURICE à Pascal PERCIER, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT
- Suppléé(e)s** Fabienne ARNOUX par Gérard VERMOT-DESROCHES, Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Angèle LIME par Vincent COQUIARD, Florence PAUL par Claude MARECHAL, Lydie SAGE par Martial PAULY
- Excusé(e)** Sarah FAIVRE, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Nadia LOUIS, Chantal MARAUX, Laëtitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY
- Absent(e)s** Joël BOLE, Christine BREUILLLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sandrine CLADY a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu les délibérations successives de changements de tarifs et notamment celles des 09/11/2017, 20/03/2019 et 07/07/2022,

Considérant la nécessité de créer ou modifier les tarifs suivants :

- Création d'un tarif spécial (COS, CJ, Pass Time, CNAS) – Adulte et enfant
- Création d'un tarif évènementiel interne (anniversaire, portes ouvertes...) adulte et enfant
- Majoration du tarif été zone détente + piscine
- Création d'un tarif horaire pour la location d'une ligne d'eau
- Création d'un tarif horaire pour la location de la salle fitness

Invité à délibérer, le conseil communautaire valide la nouvelle grille tarifaire jointe à la présente délibération et son application au 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré en séance, le 13/11/2023

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président